



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un projet pilote de cartographie exploratoire des sols au Pied du Jura

Le Canton initie un projet pilote de cartographie exploratoire des sols sur l'ensemble du Pied du Jura. Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires menés par la Confédération en vue de la cartographie nationale des sols, prévue à partir de 2029. L'objectif est de tester une méthode innovante et à grande échelle afin de faciliter les futurs travaux de cartographie détaillée et d'acquérir à terme les données nécessaires à une meilleure gestion et préservation des sols du canton.

Dans le cadre de la Stratégie Sol Suisse et du Plan sectoriel des surfaces d'assolement, le Conseil fédéral a validé en mars 2023 un concept de cartographie nationale des sols. Celui-ci a pour ambition de les cartographier selon une méthode uniformisée, permettant de prendre en compte les différentes fonctions du sol. Ce travail cartographique devrait s'étendre sur une période de 25 ans. Les cinq premières années (2024-2028) sont dédiées à des travaux préparatoires, relatifs notamment à des clarifications méthodologiques et techniques en vue de la réalisation de la cartographie nationale à partir de 2029.

Pour répondre aux exigences de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et du Plan sectoriel de la Confédération, le Conseil d'État s'est doté dès 2017 d'une Stratégie cantonale des surfaces d'assolement, révisée en 2021. Dans ce cadre, le Canton a mené un important travail de valorisation de données pédologiques existantes issues d'environ 30'000 sondages, afin de pouvoir modéliser certains paramètres de sol. Le Canton entend poursuivre ses travaux en menant un projet de cartographie exploratoire à grande échelle sur l'ensemble du Pied du Jura. Celui-ci a pour objectif d'obtenir une vision d'ensemble de la qualité et de la diversité des sols de cette région, afin de permettre leur gestion durable.

Ce projet cantonal de cartographie des sols fait l'objet d'une demande de soutien à la Confédération. Il permettra en effet de contribuer à l'élaboration de la méthodologie fédérale, de valoriser les travaux cantonaux, et de faciliter de futurs travaux plus détaillés, notamment pour identifier les secteurs répondant aux critères des surfaces d'assolement. En outre, les données acquises seront utiles pour répondre à de multiples enjeux tels que : la sécurité alimentaire par la protection de la fertilité des

terres et la résistance des cultures à la sécheresse et aux fortes pluies ; la prévention des ruissellements et inondations ; la protection des eaux et de la biodiversité.

Le projet, qui se déroulera jusqu'à fin 2025, comprend les trois phases suivantes :

1. Phase conceptuelle (été 2024) : le Canton mènera un travail de prospection sur l'ensemble de la zone concernée. Les communes ainsi que les exploitantes et exploitants seront informés préalablement par courrier. Les analyses issues de cette phase permettront de déterminer les emplacements des sondages à la tarière manuelle ou des profils pédologiques à la pelle mécanique.
2. Travaux de terrain (automne 2024 - été 2025) : des sondages à la tarière manuelle ou des profils pédologiques à la pelle mécanique seront réalisés. Les propriétaires, exploitantes et exploitants concernés, en seront informés préalablement et les éventuels dommages aux cultures seront indemnisés selon les barèmes habituels.
3. Analyse des données (automne 2025) : l'interprétation et l'analyse des données recueillies permettront de produire des cartes indicatives des différents paramètres du sol, tels que le type de sol, la profondeur, la texture, les engorgements d'eau, etc. Ces cartes seront présentées aux exploitantes et exploitants à la fin du projet.

Plus d'informations sont disponibles sur les pages internet dédiées du site vd.ch : <https://www.vd.ch/environnement/sols/cartographie-des-sols>

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 juillet 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Alain Turatti, directeur général du territoire et du logement

DJES, Sébastien Beuchat, directeur des ressources et du patrimoine naturels, Direction générale de l'environnement

DADN, Frédéric Brand, directeur de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières, Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires